



# Guide de survie à la journée du 25 mai 2014

*Vous ne pouvez l'ignorer à moins d'avoir passé les six derniers mois sur la lune, le dimanche 25 mai 2014, les Belges seront appelés à élire leurs représentants aux niveaux régional, fédéral et européen. Ce super scrutin est annoncé comme décisif et chaque voix sera, à cet égard, déterminante. En effet, lorsque nous rentrerons dans l'isoloir, nous ne ferons pas qu'élire des représentants, nous nous prononcerons également sur l'orientation de notre société par rapport à des sujets fondamentaux tels que la crise économique, la politique sociale de l'Europe, le défi du financement de nos pensions, la transition énergétique, l'avenir de la Belgique fédérale ou encore le renouvellement de notre enseignement. Malheureusement, si les enjeux de ces élections sont capitaux, ils nous sont souvent mal présentés. Si bien que comprendre les tenants et aboutissants de ces élections relève bien souvent du casse-tête. Afin de répondre à ce problème, l'ACRF a décidé présenter de manière compréhensible les points les plus remarquables à ses yeux de ces élections et la position des principaux partis francophones à leur égard.*

## Pour quoi votons-nous?

Entre l'Europe qui jouit d'une image de plus en plus exécrationnelle, le pouvoir fédéral qui ne semble se préoccuper que du seul résultat de la N-VA et la Wallonie où le climat délétère entre les partis au pouvoir participe à renforcer l'impression d'amateurisme de sa classe politique, ces élections peuvent paraître bien moins cruciales que ce qu'en disent les médias. Le futur de notre région, de notre pays et de l'Union européenne tout entière dépendrait du choix que nous ferons ce 25 mai. Il est clair que voter est un droit essentiel que nous nous devons de respecter mais encore faudrait-il comprendre pour quoi nous votons et à quoi sert réellement notre voix.

### 1. Les élections européennes

Pour beaucoup, le point le plus nébuleux de ce triple scrutin réside dans les élections européennes. L'Europe semble technocratique et ignorante des aspirations réelles des citoyens. Pourtant, dans les faits, ce sont bien les représentants que nous élisons qui font de l'Europe ce qu'elle est aujourd'hui. En outre, comparée aux structures institutionnelles belges, l'Union est d'une simplicité enfantine.

L'Europe politique est composée de trois piliers : Le Parlement, le Conseil et la Commission. Le Parlement, tout d'abord, est composé de 751 députés dont 21 belges que nous élirons ce dimanche 25 mai. Il s'agit donc du lieu d'incarnation de la démocratie européenne où se discutent les intérêts de l'ensemble des citoyens des pays membres. Son rôle est de remettre un avis sur les propositions de lois du Conseil et de la Commission. C'est également lui qui vote le budget et qui contrôle le travail de la Commission.

Cette dernière, quant à elle, est une sorte de gouvernement de l'Union. Elle élabore les lois, les soumet à l'approbation du Parlement et veille à leur application dans chaque pays. La Commission est composée de 28 commissaires, un pour chaque Etat membre, responsables d'un portefeuille propre tel que le développement et l'aide humanitaire, l'agriculture ou encore l'enseignement. Notons que nous n'élirons pas directement ces commissaires, ils sont choisis parmi une liste de candidats proposés par chacun des pays.

Enfin, le troisième pilier de l'Europe est le Conseil. Il s'agit d'une assemblée réunissant les ministres des pays membres touchant à un domaine précis. Par exemple, le conseil ecofin rassemble tous les ministres européens de l'économie et des finances<sup>1</sup>.

Vous l'aurez compris, parmi les trois piliers de l'Union Européenne, seul le Parlement sera concerné par les élections européennes. La Commission et le Conseil seront, quant à eux, influencés par nos votes nationaux et la formation du gouvernement qui en découlera. Malgré cela, notre choix aux européennes aura bien plus d'importance qu'il n'y paraît. En effet, 80% des lois qui régissent notre existence sont discutées au Parlement européen. On aurait donc tort de sous-estimer ce scrutin. En soi, le pouvoir européen est bien plus déterminant que le fédéral ou le régional. Et lorsque l'on sait que pendant la dernière législature, l'Europe a failli perdre l'Euro, a poussé à la création de politiques d'austérité dévastatrices et a vu l'importance des partis d'extrême-droite ou populistes grimper à près de 30% en son Parlement, il est peut-être temps que l'on prenne réellement conscience de l'impact de notre choix en matière d'élections européennes.

## 2. Les élections fédérales

À l'instar des élections européennes, le scrutin fédéral nous permettra de renouveler le Parlement. En Belgique, cependant, ce dernier est composé de deux entités distinctes, la Chambre des représentants et le Sénat. Avec la sixième réforme de l'Etat, le rôle et le fonctionnement de ce dernier ont été profondément modifiés. À l'avenir, le Sénat sera une chambre de rencontre des différentes régions et communautés du pays. Dès lors, ses membres ne seront plus directement élus par les citoyens mais nommés par les entités fédérées. Son pouvoir touchera désormais principalement aux déclarations de révision de la Constitution, aux lois à majorité spéciale, aux lois sur le financement des partis politiques ainsi qu'aux institutions germanophones.

Contrairement au Sénat, la Chambre conserve l'ensemble de ses prérogatives. Elle vote les lois et le budget de l'Etat et contrôle l'action du gouvernement. Elle est composée de 150 députés que nous élirons directement ce 25 mai, selon 11 circonscriptions électorales distinctes. Le nombre de députés que chaque circonscription envoie à la Chambre dépend de sa population. Par exemple, en Wallonie, c'est le Hainaut qui enverra le plus de députés, alors qu'en Flandre c'est à Anvers que l'on retrouve le plus de députés<sup>2</sup>. L'on comprend dès lors mieux pourquoi lors du scrutin fédéral, les yeux seront principalement tournés vers le bras de fer Elio Di Rupo-Bart De Wever.

En dehors de cet enjeu, l'importance du scrutin fédéral sera définie par les compétences gérées par le gouvernement. Or, depuis la sixième réforme de l'Etat, celles-ci ont été profondément remaniées. Principalement, lorsque nous élirons nos représentants au scrutin fédéral, nous les élirons pour gérer des compétences telles que les finances, l'intérieur, la justice, la défense, les affaires étrangères, l'économie et la sécurité sociale (santé, pensions, allocations de chômage, etc.). Par conséquent, si l'Etat fédéral s'est délesté de beaucoup de ses prérogatives au profit des régions, ses compétences en matière de finances et de sécurité sociale rendent notre voix déterminante pour notre avenir. Comment l'Etat sera-t-il financé ? Par l'austérité ou la relance ? Comment faire face au vieillissement de la population et à l'augmentation incommensurable du prix des pensions des enfants du baby-boom ? Voilà quelques questions essentielles à propos desquelles nous serons amenés à nous prononcer lors du scrutin fédéral du 25 mai.

---

<sup>1</sup> [www.wallonie.be/sites/wallonie/files/special\\_elections\\_vlw\\_23.pdf](http://www.wallonie.be/sites/wallonie/files/special_elections_vlw_23.pdf), p.7.

<sup>2</sup> Propos recueillis lors d'une conférence tenue par le politologue Pascal Delwit à l'ACRF le jeudi 24 avril 2014.

### 3. Les élections régionales

Enfin, ce triple scrutin sera l'occasion d'élire nos représentants régionaux. Cela permettra de renouveler le Parlement wallon et ses 75 députés. Toutefois, ce scrutin ne se limitera pas à ce seul Parlement, loin s'en faut. Les Belges se prononceront pour un ensemble d'autres entités politiques. Ainsi, outre le Parlement wallon, nous remplacerons les Parlements flamand et bruxellois mais aussi le Parlement de la Communauté germanophone et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, anciennement Communauté française.

Par ailleurs, ces élections régionales prendront une dimension bien plus importante que lors des élections précédentes. En effet, la sixième réforme de l'Etat a contribué à la montée en puissance des régions et communautés au détriment du pouvoir fédéral. Ainsi, les entités fédérées se sont vues attribuer un ensemble de nouvelles compétences capitales pour notre quotidien. Outre les anciennes compétences telles que l'enseignement et la politique du logement, nos élus devront désormais traiter des dossiers aussi difficiles que l'emploi, les allocations familiales ou les maisons de repos. Autant dire que ces enjeux capitaux pour l'avenir imposeront à nos élus, lors de la prochaine législature, d'afficher une posture autrement plus unie et professionnelle que l'image qu'ils renvoyaient au travers des médias ces derniers mois.

## Les partis traditionnels nous proposent-ils tous les mêmes recettes ?

Si nous avons vu que les structures politiques touchées par le triple scrutin du 25 mai peuvent paraître complexes et difficilement lisibles, le programme des différents partis l'est parfois tout autant. Si bien qu'il n'est pas toujours évident de répondre positivement aux invitations des analystes politiques à prendre nos responsabilités, à refuser le vote blanc et à choisir un parti qui portera véritablement nos valeurs. Les débats organisés par nos médias sont rarement didactiques. Le but des politiques est alors davantage d'écraser leurs adversaires que d'expliquer clairement aux citoyens en quoi leurs propositions méritent leur attention. Dès lors, il est parfois impossible de savoir quels sont les projets réellement défendus par nos partis. Ainsi, dans son analyse *Et si nous votions tous les jours*<sup>3</sup>, Jacques Liesenborghs s'interrogeait sur la place occupée par les thématiques citoyennes chères à l'ACRF dans la campagne électorale. À leur propos, l'auteur jugeait qu'il « ne serait pas inutile d'aller un peu fouiller dans les programmes et, au-delà des slogans de campagne, de relever des mesures concrètes et significatives. Ensuite, de les comparer. » Les programmes politiques des partis étant désormais accessibles, il nous est enfin possible de répondre au souhait de l'auteur et de procéder à une analyse comparative des visions de nos grands partis<sup>4</sup> sur certains des enjeux jugés déterminants par l'ACRF<sup>5</sup>.

### 1. Justice sociale

Les inégalités ne cessent de se creuser et cela aboutit à l'établissement d'une société à deux vitesses. Qui aura le courage de dénoncer la fable des « chômeurs qui ne chercheraient pas de travail » ? La vérité, c'est que, dans le système actuel, il n'y a pas de travail disponible pour 90% des « travailleurs sans emploi ». Qui leur rendra leur dignité ? Qui mettra autant d'énergie à poursuivre l'évasion fiscale qu'à activer les chômeurs ? Qui aura le courage de réformer en profondeur la fiscalité ?

<sup>3</sup> Jacques Liesenborghs, *Et si nous votions tous les jours*, Analyse 12, ACRF, Assesse, 2014.

<sup>4</sup> Pour des raisons évidentes de format d'analyse, cet exercice se limitera aux quatre partis traditionnels. Ceci ne vous empêche toutefois pas de comparer ces résultats avec les programmes des plus petits partis.

<sup>5</sup> Les partis ayant été particulièrement prolifiques (près de 3000 pages de programme pour les quatre partis principaux), nous avons dû opérer des choix rigoureux au niveau du nombre de propositions présentées par chacun d'entre eux. Cette analyse comparative est loin d'être exhaustive et présente donc bien une sélection subjective des mesures qui nous paraissaient les plus remarquables. Dès lors, nous invitons chacun à s'approprier cette vision et à la compléter grâce aux programmes complets des partis disponibles sur leur site internet.

## **a. Le CDH**

- Renforcer l'accompagnement rapide et sur mesure des demandeurs d'emploi.
- Permettre aux chômeurs de longue durée de réaliser des prestations d'intérêt public rémunéré.
- Réduire de 100 euros par mois l'impôt des personnes physiques.
- Défendre le travail des jeunes en abaissant à 0% les cotisations sociales pour leur première expérience professionnelle.
- Renforcer la lutte contre la fraude fiscale.
- Supprimer les intérêts notionnels.
- Taxer les plus-values boursières à court terme à hauteur de 25%.
- Poursuivre l'application de la taxe sur les transactions financières.

## **b. ECOLO**

- Rendre attractifs les placements utiles à l'économie réelle
- Réformer le système des intérêts notionnels
- Augmenter le revenu d'intégration sociale à 1.000 € par mois pour une personne isolée. A terme, dans le cadre de l'individualisation des droits, ce minimum doit être identique pour chaque personne indépendamment de sa situation.
- Supprimer la dégressivité et la limitation dans le temps des allocations de chômage et l'allongement du stage d'attente.
- Lutter contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.
- Renforcer les moyens de contrôle du SPF Finances.
- Supprimer l'imposition des revenus inférieurs à 1.000 € mensuels et améliorer la progressivité de l'impôt.
- Taxer les revenus spéculatifs.

## **c. MR**

- Orienter de la manière la plus efficiente vers une formation, un stage, un emploi ou vers la création d'entreprise.
- Mettre en place un véritable coaching individualisé des demandeurs d'emploi.
- Instaurer un « contrat d'insertion et de responsabilité civique » pouvant imposer au demandeur d'emploi de plus de 24 mois de prester un certain nombre d'heures d'activités d'intérêt public.
- Baisser l'impôt des bas revenus.
- Assurer une plus grande progressivité de l'impôt.
- Créer un nouveau « taux 0% » jusque 13.000 euros/an pour toute rémunération inférieure à 50.000 euros.
- Lutter contre la fraude fiscale en recourant aux techniques modernes d'analyses de données pour cibler les contrôles.
- Créer une administration de la lutte contre la fraude fiscale et sociale.

## **d. PS**

- Augmenter de 2% par an tous les minima sociaux (revenu d'intégration, pension, allocation d'handicap ou d'invalidité, allocation de chômage,..).
- Prolonger les allocations d'insertion, à l'issue des 3 ans, pour les personnes qui font manifestement la démonstration de leur détermination à chercher un emploi.

- Maintenir le droit aux allocations d’insertion pour toute personne ayant travaillé au moins un an.
- Rééquilibrer la fiscalité au profit des bas et moyens revenus du travail.
- Introduire un impôt sur la fortune visant 1% des Belges.
- Taxer les plus-values sur actions des particuliers et des sociétés.
- Mettre fin aux paradis fiscaux en concluant avec les Etats non européens.
- Mettre en œuvre les mesures destinées à éviter la prescription dans les dossiers de grande fraude.

## 2. Éducation

Qui mettra la priorité et les moyens pour s’attaquer à réduire drastiquement les écarts énormes entre écoles et entre élèves ? Qui mettra fin à ce système basé sur une séparation des écoles (de) riches et des écoles (de) pauvres ? Un système scolaire qui provoque autant de « déchets » (retards, abandons, redoublements) ne profite à personne. Qui fera de l’école un véritable lieu d’épanouissement citoyen pour chaque enfant ?

### a. CDH

- Installer un tronc commun qui valorise les intelligences multiples, qui mène à la réelle maîtrise des compétences de base et qui permette à chaque élève de s’observer dans des compétences techniques, artistiques, intellectuelles, physiques, citoyennes, psychosociales.
- Abaisser progressivement l’âge d’obligation scolaire à 3 ans.
- Accorder une attention particulière à la transition entre l’école primaire et le premier degré du secondaire.
- Créer des écoles ouvertes : financer le temps de midi dans les écoles, les activités proposées pendant les jours blancs et les congés de Toussaint et de Carnaval, couvrir les frais d’équipement et de locaux scolaires pour les activités extra-scolaires.
- Améliorer l’apprentissage du français, langue de la scolarisation.
- Inscrire l’enseignement obligatoire dans l’ère numérique et créer une filière technologique.
- Appuyer l’éducation à la citoyenneté, la promotion de l’inter-culturalité, le respect de l’autre.
- Adapter le décret inscription en renforçant notamment le coefficient accordé au choix exprimé par les parents.

### b. ECOLO

- Mettre en place un tronc commun jusqu’à 14 ans. Donner à chaque élève l’opportunité d’explorer ses potentiels intellectuels, techniques, scientifiques, artistiques et corporels.
- Intégrer un cours ou des modules de « découverte des métiers ».
- Renforcer la continuité pédagogique entre la fin de l’enseignement primaire et le 1er degré secondaire
- Tendre vers la gratuité effective de l’enseignement obligatoire.
- Assurer à chacune et chacun la maîtrise du français notamment en insistant sur la formation de tous les enseignants, y compris celle des formateurs d’enseignants et renforçant les moyens des écoles de devoirs.
- Améliorer sensiblement les processus d’orientation des élèves pour que les choix positifs prennent le pas sur les logiques de relégation.
- Renforcer le décret « encadrement différencié » notamment en accroissant la solidarité entre les écoles.
- Avancer l’âge du début de l’obligation scolaire et rendre l’inscription scolaire obligatoire dès trois ans.

### **c. MR**

- Recentrer l'école sur ses missions de base et mobiliser les autres acteurs pour la soutenir et la compléter dans ses missions éducatives, artistiques, culturelles et sportives.
- Supprimer le décret inscription.
- Créer une Agence Immobilière Scolaire permettant d'affecter aux écoles des bâtiments actuellement inoccupés.
- Développer l'intelligence technique dès l'enseignement fondamental.
- Obligation pour tous les enfants de 5 ans de fréquenter une école maternelle.
- Créer un fonds pour les fournitures scolaires pour aider les parents à faire face à certaines dépenses.
- Rééquilibrer l'offre dans l'enseignement spécialisé.
- Repenser le 1<sup>er</sup> cycle de la formation initiale des enseignants et envisager par la suite d'y ajouter une 4<sup>ème</sup> année de stage sur le terrain.

### **d. PS**

- Étendre le tronc commun de cours jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire.
- Rendre l'école obligatoire à partir de 5 ans (et 3 ans à moyen terme).
- Organiser dans chaque école des cours de langue dès la 1<sup>ère</sup> primaire. Offrir gratuitement un repas chaud et équilibré aux élèves du fondamental à midi.
- Proposer une garderie gratuite jusqu'à 18h dans toutes les écoles fondamentales.
- Renforcer la maîtrise du français chez les nouveaux enseignants.
- Préparer activement les élèves à la recherche d'emploi. (Rédaction de CV, entretien d'embauche, au permis de conduire théorique, ...).
- Faire de l'enseignement professionnel un enseignement en alternance en commençant par les métiers d'avenir ou en pénurie.
- Ajuster la couverture des services d'accrochage scolaire pour mieux répondre aux besoins dans les grandes villes et dans certaines zones rurales.

## **3. Égalité hommes-femmes**

Aujourd'hui, l'écart salarial entre les femmes et les hommes s'élève encore à plus de 20%. En outre, notre système sociétal (éducation, etc.) induit une série de schémas inégalitaires dont les femmes pâtissent encore trop souvent. Qui osera dénoncer l'existence de réelles discriminations sexistes sur le marché du travail? Qui aura le courage de prendre à bras le corps la problématique des violences faites aux femmes? Qui mettra fin aux pratiques pernicieuses telles que les temps partiels plongeant chaque jour de nombreuses femmes dans la pauvreté?

### **a. CDH**

- Lutter contre le temps partiel involontaire.
- Lutter contre l'écart salarial entre les hommes et les femmes.
- Amener davantage les pères à s'investir dans la vie quotidienne des enfants.
- Conclure un plan transversal genré dans tous les niveaux de pouvoir comme le gouvernement l'a initié au niveau fédéral.
- Renforcer l'égalité homme-femme en politique en adoptant la règle complète de l'alternance sur l'ensemble des listes électorales et à tous les niveaux de pouvoir.
- Poursuivre la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences sexuelles.

- Créer 10.000 places d'accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans d'ici 2018.

### **b. ECOLO**

- Combattre les temps partiels non choisis.
- Lutter contre la dérégulation du travail.
- Rendre les gouvernements, les services publics et les entreprises privées plus paritaires.
- Adopter un plan d'optimisation du fonds des créances alimentaires.
- Bannir le sexisme et les stéréotypes dès le plus jeune âge.
- Intégrer le genre dans les budgets et les politiques publiques.
- Poursuivre la création de places d'accueil de qualité, en privilégiant un accueil adapté et de proximité pour les enfants de 0 à 3 ans.

### **c. MR**

- Lutter contre l'écart salarial.
- Instaurer des quotas afin d'atteindre une représentation minimale ou égale des femmes au top management.
- Réaliser un cadastre de l'emploi féminin à temps plein et à temps partiel et promouvoir l'emploi dans les secteurs où il y a carence en femmes.
- Poursuivre la politique de quotas dans les CA des entreprises publiques.
- Instaurer la tolérance zéro pour la violence interfamiliale.
- Créer des logements d'urgence en suffisance.
- Augmenter l'offre de places d'accueil de la petite enfance.

### **d. PS**

- Lutter contre l'écart salarial entre femmes et hommes.
- Assurer une plus grande présence des pères lors des premiers jours de l'enfant en rendant plus attractif voire obligatoire le congé de paternité.
- Mieux indemniser les congés parentaux.
- Augmenter le nombre de places en crèche.
- Ne plus agréer que les manuels scolaires dépourvus de stéréotypes de genre.
- Réinstaurer la politique criminelle de « tolérance zéro » en matière de violences faites aux femmes.
- Créer 10.000 nouvelles places d'accueil d'enfants d'ici 2019.

## **4. Agriculture et alimentation**

Face à la disparition alarmante des exploitations agricoles, quelles actions ont été menées et quelles mesures sont préconisées pour stopper l'hémorragie ? En réponse aux scandales alimentaires et au règne de la malbouffe, quels soutiens aux petits producteurs, aux groupements d'achats, aux coopératives, aux circuits courts ?

### **a. CDH**

- Promouvoir une production agricole minimisant les apports extérieurs, organisée à une échelle familiale et consommée à une distance raisonnable.
- Poursuivre du plan stratégique Bio en renforçant le développement de la filière de valorisation des produits de l'agriculture.

- Encourager les initiatives locales de circuits courts, marchés fermiers, groupements d'achats collectifs de produits fermiers, ...
- Encourager la production de haute qualité via des labels de qualité.
- Réalimenter le Fonds des calamités agricoles et en faciliter la procédure administrative en utilisant davantage les technologies disponibles.
- Renforcer l'autonomie des exploitations agricoles.
- Valoriser les engrais de ferme pour réduire l'usage d'engrais minéraux.
- Assurer un revenu équitable aux agriculteurs notamment en amplifiant le cofinancement régional aux mesures incitatives ou compensatoires du 2<sup>e</sup> pilier de la PAC (mesures agro-environnementales, aides à l'innovation et à la diversification, Natura 2000...).

## **b. ECOLO**

- Assurer l'accès à la terre aux agriculteurs.
- Clarifier le rôle et l'action de l'AFSCA.
- Compenser les pertes de revenus Natura 2000.
- Favoriser l'écoulement de productions locales dans des circuits de proximité.
- Plafonner les aides directes (150 000 €/an) pour assurer une meilleure redistribution des aides.
- Refuser le modèle OGM.
- Mettre fin à la spéculation sur les aliments et réguler le commerce mondial des matières premières.
- Faire du bio une réelle opportunité pour les producteurs.

## **c. MR**

- Mettre en place des filières sur base d'une gamme de produits spécifiques à nos modes de production wallons.
- Créer des labels établissant un lien entre les qualités des produits et les préoccupations des consommateurs sur les plans de la santé, de l'environnement et des aspects sociaux.
- Mettre en œuvre les actions de promotion en mobilisant tous les acteurs de la chaîne alimentaire.
- Permettre l'accès aux outils de production (terre, bâtiments, matériel, cheptel) et aux éventuelles références administratives (droits de production ou références pour bénéficier des aides directes) qu'il s'agisse de transmission familiale ou hors cadre familial.
- Mettre en œuvre un plan de réinvestissement dans la filière agroalimentaire.
- Encourager des techniques culturales susceptibles de limiter l'assèchement et l'érosion des sols et de stocker du carbone dans les sols.
- Garder des fermes à taille humaine.
- Permettre aux personnes impliquées dans l'exploitation, d'avoir la reconnaissance sociale qui leur revient et un mode de vie compatible avec les standards du 21<sup>e</sup> siècle.

## **d. PS**

- Rendre plus visibles (taille des caractères, contraste) les informations obligatoires sur les étiquettes.
- Réglementer strictement l'utilisation des appellations telles que « bio », « fait maison » ou « light ».
- Renforcer les actions mises en œuvre en vue de préserver la nature et les paysages et restaurer la biodiversité.
- Encadrer le prix des locations de terre.
- Faire évoluer les contrôles de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) pour introduire davantage d'accompagnement et de soutien plutôt qu'exclusivement du contrôle.
- Encourager le développement de l'agriculture bio.

- Maintenir une surveillance spécifique des OGM afin d'encadrer leurs effets potentiels en termes de santé et d'environnement.
- Prendre en compte l'impact socio-économique des OGM afin d'en évaluer leur plus-value.

## 5. Mobilité et logement

Vivre en milieu rural est généralement un choix pour une qualité de vie. Mais ce choix s'avère de plus en plus difficile vu le contexte économique et le désengagement criant des politiques de service public en milieu rural. Les questions de mobilité et d'accès au logement sont donc cruciales en milieu rural. Qui a réellement pris conscience de ces enjeux? Qui a compris qu'il y va de l'intégration des personnes, de la cohésion sociale, de la solidarité entre les habitants, de la vitalité des territoires et de la qualité de vie?

### a. CDH

- D'ici 2030, localiser 1 nouvelle habitation sur 3 dans de nouveaux quartiers urbains et ruraux.
- Favoriser en Wallonie le remembrement rural pour revitaliser les cœurs des villages.
- Construire une ou plusieurs villes nouvelles.
- Etablir une densification raisonnée des cœurs des villages.
- Créer de nouveaux quartiers multifonctionnels en milieu rural ou semi-rural où seront prioritairement localisées les nouvelles habitations et dont l'objectif consiste à revitaliser ou viabiliser un quartier (création ou maintien d'une école, d'une crèche, de commerces et services...).
- Maintenir et le cas échéant rouvrir de petites gares en milieu rural.
- Renforcer la coordination et l'intermodalité entre les différents réseaux de transports en commun.
- Renforcer la fréquence des trains.

### b. ECOLO

- Favoriser une mixité des fonctions, en rapprochant autant que possible logements, commerces, services, équipements collectifs, activités artisanales, espaces verts, etc.
- Assurer un usage optimal du sol (mitoyenneté, densité, compacité ...) lors de la construction de logements tant sur les parcelles déjà urbanisées que sur des parcelles vierges.
- Les opérations de requalification de quartiers de logements publics telles que « Quartiers en transition » doivent être poursuivies.
- Encourager les reconversions de bâtiments vides en logements à finalité sociale.
- Réduire la facture énergétique des locataires et des propriétaires-occupants en poursuivant le soutien aux investissements « économiseurs » d'énergie.
- Renforcer l'offre et la qualité des transports en commun, y compris en intégrant la spécificité des zones rurales.
- La réouverture, la modernisation et l'aménagement des gares.
- Veiller à un meilleur cadencement de l'offre de trains et augmenter son amplitude par une offre élargie en soirée et le week-end et compléter cette offre par des liaisons routières performantes en partenariat avec les exploitants d'autobus et d'autocars.

### c. MR

- Maintenir la déduction fiscale sur les emprunts hypothécaires.
- Fixer la TVA à 6% partout en cas de démolition/construction.

- Soutenir l'acquisition des logements sociaux par les locataires soit la favoriser via, par exemple, un système de location-achat.
- Améliorer la qualité énergétique des logements.
- Renforcer l'offre des TEC en milieu rural.
- Améliorer l'offre et à la qualité des prestations de la SNCB.
- Maintenir le maillage du réseau ferroviaire.
- Mettre en place un service minimum.

#### **d. PS**

- Atteindre minimum 10% de logements publics dans chaque commune.
- Limiter réglementairement les hausses de loyer entre deux contrats de bail.
- Promouvoir le principe de location-acquisition en faveur de ménages à revenus modestes ou moyens, par lequel les loyers payés sont investis dans l'acquisition du bien.
- Réduire le taux des droits d'enregistrement sur les premières tranches d'une première et unique habitation modeste.
- Réduire forfaitairement le précompte immobilier dans les premières années qui suivent l'acquisition d'un premier immeuble d'habitation.
- Maintenir un service postal de qualité et accessible à tous.
- Continuer à exploiter les petites lignes de train.
- Développer davantage les taxis collectifs et les taxis sociaux à la demande.

## **Enfin, comment bien voter?**

La complexité des structures institutionnelles touchées par le scrutin du 25 mai, le discours équivoque de nos ministres, les mascarades partisans et l'image technocratique de la politique européenne rendent ces élections relativement indigestes pour le citoyen. Cette réalité contribue à l'éloigner du monde politique alors qu'il aimerait pourtant comprendre et s'investir davantage dans les décisions qui dirigent sa vie sociale, alimentaire, économique, etc. En effet, la Wallonie, la Belgique et l'Europe, n'appartiennent pas à nos dirigeants, mais à l'ensemble des citoyens. Et il ne s'agit pas là d'une simple expression. Nous sommes, tous, les réels détenteurs du pouvoir et nos politiques doivent nous rendre des comptes pour l'usage qu'ils font de nos voix.

Ce pouvoir démocratique entraîne donc une grande responsabilité. Lorsqu'une politique est un échec, lorsque les mauvaises mesures d'austérité massacrent à grand coup de hachoir budgétaire notre bien-être social et sacrifient une partie de la jeunesse grecque et portugaise, nos décideurs peuvent être sanctionnés par les urnes. Toutefois, nous devons également prendre conscience de notre part de responsabilités dans tout cela. C'est nous qui leur avons donné leur mandat, il nous appartient également d'en assumer les conséquences, quelles qu'elles soient.

Bien voter, ce n'est donc pas voter pour une politique ou une autre. C'est avant tout prendre conscience de notre puissance. Bien voter, c'est donc comprendre l'étendue du pouvoir que nous déléguons à nos élus et des responsabilités qu'ils ont envers nous. Bien voter, ce n'est donc pas simplement élire une personne, mais faire le choix d'un représentant de manière à ce qu'il porte et incarne notre choix de société. Par conséquent, lorsque nous nous rendrons aux urnes ce dimanche 25 mai, nous ne pouvons prendre cela à la légère. Notre indécision et notre non-intérêt pour la politique ont conduit à l'application de mesures dévastatrices d'austérité radicale, aux montées de nombreux partis d'extrême droite et populistes fascisants ou encore à la mise en danger et la régression de certains droits des femmes. Enfin, il n'est pas question de dire pour qui voter, mais de montrer à quel point notre voix à tous est essentielle et sur quels éléments déterminants de notre vie notre choix aura un impact.

Corentin de Favereau  
Chargé d'études et d'analyses - ACRF

---

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet  
[www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses\\_2014](http://www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2014)*

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.  
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication. Merci !*

---

**ACRF – Femmes en milieu rural - ASBL**  
Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse  
Editrice responsable : Léonie Gérard  
[www.acrf.be](http://www.acrf.be) – [contact@acrf.be](mailto:contact@acrf.be)



Avec le soutien de la  
Fédération Wallonie - Bruxelles